

RCS : CHALONS EN CHAMPAGNE

Code greffe : 5101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00226

Numéro SIREN : 524 999 836

Nom ou dénomination : BIMMO

Ce dépôt a été enregistré le 17/10/2018 sous le numéro de dépôt 2043

Désignation de l'entreprise : SARL BIMMO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12							
Adresse de l'entreprise : 6 rue de l'europe 51300 vitry en pei		Durée de l'exercice précédent* : 12							
Numéro SIRET* : 52499983600017		Code APE : 6810Z							
Déclaration souscrite en €		Exercice N, clos le : 31/12/2017		31/12/2017-1					
		Brut		Amortissements, provisions		Net		Net	
Capital souscrit non appelé (I)		AA				0			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		0			
		Frais de recherche et de développement*	AD	AE		0			
		Concession, brevets et droits similaire	AF	AG		0			
		Fonds commercial (1)	AH	AI		0			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		0			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		0			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		0			
		Constructions	AP	AQ		0			
		Installations techniques, matériels et outillage industriels	AR	AS		0			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU		0			
		Immobilisations en cours	AV	AW		0			
		Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	AX	AY		0			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évalués par mise en équivalence	CS	CT		0			
		Autres participations	CU	CV		0			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		0			
		Autres titres immobilisés	BD	BE		0			
		Prêts	BF	BG		0			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		0			
TOTAL (II)		BJ	0	BK	0	0	0		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		0			
		En cours de production de biens	BN	BO		0			
		En cours de production de services	BP	BQ		0			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		0			
		Marchandises	BT	BU		0			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		0			
		Clients et comptes rattachés* (3)	BX	BY		0			
		Autres créances (3)	BZ	CA		0			
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		0			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE		0			
COMPTES DE REGULARISATION	Disponibilités	CF	CG		0				
	Charges constatées d'avance* (3) (E)	CH	CI		0				
	TOTAL (III)	CJ	0	CK	0	0	0		
	Charges à répartir sur plusieurs exercices* (IV)	CL			0				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			0				
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			0				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	0	1A	0	0	0		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an		CP	(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété :		immobilisations :		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise :		SARL BIMMO		
(Ne pas reporter le montant des centimes)*		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (dont versé.....)	DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apports, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuations des cours) B1	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) EJ	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	0	
	Subvention d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées*	DK		
	TOTAL (I)		DL	0 0
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO	0 0	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	0 0	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	0	
	Emprunts et dettes financières diverses (Dont emprunts participatifs) EI	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	0	
	Dettes fiscales et sociales dont IS 19N = IS 19N-1 =	DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	0 0	
(V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	0 0	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme*	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		
(5) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise :			SARL BIMMO							
			Exercice N				Exercice (N-1)			
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC	0		
	Production vendue	biens*	FD		FE		FF	0		
		services*	FG		FH		FI	0		
	Chiffre d'affaires nets*		FJ	0	FK	0	FL	0	0	
	Production stockée*						FM			
	Production immobilisée*						FN	0		
	Subvention d'exploitation						FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP			
	Autres produits (1) (11)						FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	0	0	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	0		
	Variation de stock (marchandises)*						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	0		
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)*						FW	0		
	Impôts, taxes, versements assimilés*						FX	0		
	Salaires et traitements*						FY			
	Charges sociales (10)						FZ	0		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- sur immobilisations :		{		- dotations aux amortissements*		GA		
						- dotations aux provisions *		GB		
		- sur actif circulant : dotations aux provisions				GC				
	- Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD					
	Autres charges (12)						GE			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	0	0	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								GG	0	0
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	0		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL			
	Reprises sur provisions et transfert de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
Total des produits financiers (V)						GP	0	0		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR			
	Différence négative de change						GS			
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	0	0	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)								GV	0	0
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV +V - VI)								GW	0	0

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise :		SARL BIMMO	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB	
	Reprises sur provisions et transfert de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	0 0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	0 0
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	0 0
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		HL	0 0
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		HM	0 0
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	0 0
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) produits de locations immobilières	HY	
	(2) produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
	(3) - crédit-bail mobilier *	HP	
	(3) - crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (8)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits à des organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 Obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnelles
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

Désignation de l'entreprise : SARL BIMMO

CADRE A			IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
							Conseil d'administration praticable au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement, de recherche et de développements		TOTAL I		KA		KB		KC	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre			KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui			KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagts.*			KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillages industriels				KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagts.*			KV		KW		KX	
		Matériel de transport			KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			LB		LC		LD	
		Emballages récupérables et divers			LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes				LK		LL		LM	
	TOTAL III				LN	0	LO	0	LP	0
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
	Autres participations				8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés				1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V	
	TOTAL IV				LQ	0	LR	0	LS	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II +III + IV)					0G	0	0H	0	0J	0

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence		
				Par cession à des tiers ou mises hors services ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement, de recherche et développement		TOTAL I		LT		LU	0	1W	
	Autres postes d'immobilisation incorporelles		TOTAL II		LV		LW	0	1X	
CORPORELLES	Terrains				LX		LY	0	LZ	
	Constructions	Sur sol propre			MA		MB	0	MC	
		Sur sol d'autrui			MD		ME	0	MF	
		Inst. gales. Agencts. et am. des constructions			MG		MH	0	MI	
	Installations techniques, matériel et outillages industriels				MJ		MK	0	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales. Agencts. et aménagents divers			MM		MN	0	MO	
		Matériel de transport			MP		MQ	0	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			MS		MT	0	MU	
		Emballages récupérables et divers*			MV		MW	0	MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	0	NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE	0	NF	
	TOTAL III			0	NG	0	NH	0	NI	0
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				0U		0V	0	0W	
	Autres participations				0X		0Y	0	0Z	
	Autres titres immobilisés				2B		2C	0	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières				2E		2 F	0	2G	
	TOTAL IV			0	NJ	0	NK	0	2H	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II +III + IV)					0K	0	0L	0	0M	0

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL BIMMO

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE*							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL I		PA		PB		PC		PD	0
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	0
Terrains		PI		PJ		PK		PL	0
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	0
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	0
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	0
Installations techniques, matériel et outillages industriels		PZ		QA		QB		QC	0
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements et aménagements divers	QD		QE		QF		QG	0
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	0
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	0
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	0
TOTAL III		QU	0	QV	0	QW	0	QX	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ON	0	OP	0	OQ	0	OR	0

CADRE B		VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE				CADRE C		MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
Immobilisations amortissables		Amortissements linéaires		Amortissements dégressifs		Amortissements exceptionnels		Dotations		Reprises	
Frais d'établissement et recherche TOTAL I		QY		2J		2K		2L		2M	
Immob. Incorporelles TOTAL II		QZ		2N		2P		2R		2S	
Terrains		RA		RB		RC		2T		2U	
Constructions	sur sol propre	RD		RE		RF		2V		2W	
	sur sol d'autrui	RG		RH		RI		2X		2Y	
	Instal.gales., agenc.et amt.	RJ		RK		RL		2Z		3A	
Inst. Techniques mat. Et outillage		RM		RN		RO		3B		3C	
Autres immobilisations corporelles	Inst. Gales, agenc, amt.	RP		RQ		RR		3D		3E	
	Matériel transport	RS		RT		RU		3 F		3G	
	Mat. Bureau et info, mob.	RV		RW		RX		3H		3J	
	Emballages récup. Et divers	RY		RZ		SA		3K		3L	
TOTAL III		SB	0	SC	0	SD	0	SE	0	SF	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		SG	0	SH	0	SJ	0	SK	0	SL	0

CADRE D		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Charges à répartir sur plusieurs exercices										SM		SN	0
Primes de remboursement des obligations										SP		SR	0

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL BIMMO									
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice*	
Provisions réglementées	Provisions pour réconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC	0
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U		TD		TE		TF	0
	Provisions pour hausse des prix (1)	3V		TG		TH		TI	0
	Provisions pour fluctuation des cours	3W		TJ		TK		TL	0
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	0
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constitués avant le 1.1.1992	IA		IB		IC		ID	0
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constitués après le 1.1.1992	IE		IF		IG		IH	0
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	0
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	0
	TOTAL I	3Z	0	TS	0	TT	0	TU	0
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	0
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4 F		4G		4H	0
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	0
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	0
	Provisions pour perte de change	4T		4U		4V		4W	0
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	0
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	0
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5 F		5H		5J		5K	0
	Provisions pour grosses réparations	5L		5M		5N		5P	0
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer*	5R		5S		5T		5U	0
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	0
	TOTAL II	5Z	0	TV	0	TW	0	TX	0
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières	6A		6B		6C		6D
6E				6 F		6G		6H	0
02				03		04		05	0
9U				9V		9W		9X	
06				07		08		09	0
Sur stocks et en-cours		6N		6P		6R		6S	0
Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W	0
Autres provisions pour dépréciation (1)		6X		6Y		6Z		7A	0
TOTAL III		7B	0	TY	0	TZ	0	UA	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	0	UB	0	UC	0	UD	0
Dont dotations reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE		UF					
		UG		UH					
		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.									
NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être vérifiées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ÉTAT DES ECHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE*

Désignation de l'entreprise : SARL BIMMO								
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US		
	Autres immobilisations financières		UT		UV	UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA					
	Autres créances clients		UX					
	Créances représentative de titres prêtés *	Provision pour dépréciation antérieurement constituée *	UQ					
	Personnel et comptes rattachés		UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
		Divers	VP					
	Groupe et associés (2)		VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR					
	Charges constatées d'avance		VS					
	TOTAUX		VT	0	VU	0	VV	0
	RENOVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut (1)	A 1 an au plus (2)	A plus d'1 an et 5 ans au plus (3)	A plus de 5 ans (4)	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG						
	à plus d'1 an à l'origine	VH						
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)		8A						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B						
Personnel et comptes rattachés		8C						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW						
	Obligations sactionnées	VX						
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K						
Dette représentative de titres empruntés *		SZ						
Produits constatés d'avance		8L						
TOTAUX		VY	0	VZ	0		0	
RENOVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032			

Désignation de l'entreprise :		Exercice N clos le : 31/12/20N	
I. RÉINTÉGRATIONS		BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR) { de l'exploitant ou des associés de son conjoint } moins part déductible* à réintégrer :	WA	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WB	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I) et autres amortissements non déductibles	WC	
	Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du C.G.I *	WD	
	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WE	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)*	WF	
	Amendes et pénalités (nature :	WG	
	Impôt sur les sociétés et imposition forfaitaire annuelle (entreprises à l'IS)*	WI	0
Quote-part dans les bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E. *		WJ	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	WK	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions	WL	
	Écart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)	WM	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé (dont : intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.))	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée) SW	
TOTAL I		WN	0
II. DÉDUCTIONS		PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *		WO	
Provisions et charges à payer non déductibles ; antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice		XR	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes long terme { - imposées au taux de 19 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)* - imputées sur les moins values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs WX } imputées sur les A.R.D. (à reporter au tableau 2058-B, ligne 8P) WY	XQ	
	Fraction des plus-values nettes à court terme dont l'imposition est différée*	WR	0
	Régime des sociétés mères et filiales * (quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations)	WS	
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les départements et territoires d'Outre-mer*	WT	
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement*	WU	0
	Abattement sur le bénéfice et exonérations (entreprises nouvelles* SX) Zone d'entreprises* (activité exonérée) (art. 208 quinquies) SY	WV	
	Zone franche corse (art. 44 décies) OT	WW	
	Zone franche urbaine (art. 44 octies) OV	WB	
Écart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)		WZ	
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (dont créance dérogée par le report en arrière du déficit* (entreprises à l'IS))		XA	
III. RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables et des amortissements réputés différés : { Bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)	XI	0	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)	ZL		
Amortissements réputés différés créés au titre de l'exercice (à reporter au tableau 2058-B, ligne 8S)*	XK		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) (à détailler au tableau 2058-B, cadre I-A, lignes XU à YF)			
Amortissements réputés différés imputés à la clôture de l'exercice (à reporter au tableau 2058-B, ligne 8R)			
RÉSULTAT FISCAL	XN		
BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XO		

Désignation de l'entreprise :

I. SUIVI DES DÉFICITS ORDINAIRES ET DES AMORTISSEMENTS REPUTÉS DIFFÉRÉS

A - Déficits ordinaires : déficits reportables autres que ceux correspondant à des amortissements réputés différés en période déficitaire.

	Date de clôture des 5 derniers exercices 1	Déficits imputables 2	Déficits imputés (ligne XL du 2058-A) (1) 3	Déficits reportables col. 2 - col. 3 4
N-5		XT	XU	
N-4		XV	XW	XX 0
N-3		XY	XZ	YA 0
N-2		YB	YC	YD 0
N-1		YE	YF	YG 0
TOTAL		YH 0	YI 0	

(1) Et, le cas échéant, ligne WX du 2058-A.

Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)*

YJ 0

TOTAL des déficits restant à reporter (lignes XX à YJ)

YK 0

B - Amortissements réputés différés

Dotations de l'exercice susceptibles d'être admises au régime des amortissements réputés différés*

8N

Amortissements réputés différés reportables au titres des exercices antérieurs

YL

Imputations opérées à la
clôture de l'exercice

sur la plus-value nette à long terme (tableau 2058 - A ligne WY)

sur le résultat de l'exercice (tableau 2058 - A ligne XM)

8P 0

8R 0

Amortissement réputés différés, créés au titre de l'exercice (tableau 2058 - A ligne XK) *

8S 0

Amortissements réputés différés restant à reporter *

YM

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice

ZT

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur provisions

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI *

ZV ZW

Provisions pour risques et charges *

8X 8Y

8Z 9A

9B 9C

Provisions pour dépréciations *

9D 9E

9 F 9G

9H 9J

Charges à payer *

9K 9L

9M 9N

9P 9R

9S 9T

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)

YN 0 YO 0

à reporter au tableau 2058 - A :

↓
ligne WI↓
ligne WU

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise :

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*
1		2	3	4	5
I - Immobilisations* relevant du taux de 16 ou 19 %	1				
	2				
	3				
	4				
	5				
	6				
	7				
	8				
	9				
	10				
	11				
	12				

B - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES REALISÉESQualification fiscale des plu
réalisées'

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (report de la colonne 1)		Valeur résiduelle (report de la colonne 6)	Prix de vente *	Montant global de la plus- value ou de la moins value	COURT TERME
7		8	9	10	11
I - Immobilisations* relevant du taux de 16 ou 19 %	1	0	0	0	
	2	0	0	0	
	3	0	0	0	
	4	0	0	0	
	5	0	0	0	
	6	0	0	0	
	7	0	0	0	
	8	0	0	0	
	9	0	0	0	
	10	0	0	0	
	11	0	0	0	
	12	0	0	0	

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+	
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+	
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+	
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+	
	17	Résultats nets de concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans *		+
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus et moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice		+
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus et moins-values à long terme		-
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*	+	+

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 11)

0

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 12)

(A)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19% (1) ou 16% (2).

(2) Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession des éléments d'actif exclus du régime des plus et moins-values à long-terme en application des dispositions de l'article 219 I-a quater du CGI (1).

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16%	Solde des moins-values à 16%
1	2	3	4
Moins-values nettes 2002			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice) 2001			0
2000			0
1999			0
1998			0
1997			0
1996			0
1995			0
1994			0
1993			0
1992			0

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables au taux de 19%	Imputations sur le résultat (3) de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
	à 19 %, 18 %	à 19 %, 18 % et imputables sur le résultat de l'exercice en application du 2e alinéa de l'article 219 I-a quater			
1	3	4	5	6	7
Moins-values nettes 2002					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice) 2001					
2000					
1999					
1998					
1997					
1996					
1995					
1994					
1993					
1992					

(3) Les moins-values antérieures sur cessions d'éléments d'actif exclus du régime des plus et moins-values en application des dispositions de l'article 219 I-a quater du CGI peuvent s'imputer sur le résultat dans certaines limites (BOI 4 B-1-97).

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3. DÉCLARATION DE TVA (CA3)

Si vous n'avez à remplir aucune ligne de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher cette case

A MONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES

OPÉRATIONS IMPOSABLES (H.T.)			OPÉRATIONS NON IMPOSABLES	
01	Ventes, prestations de services		04	Exportations hors CEE
02	Autres opérations imposables		05	Autres opérations non imposables
03	Acquisitions intracommunautaires (dont ventes à distance et/ou opérations de montage :	0031	06	Livraisons intracommunautaires
			07	Achats en franchise

B DÉCOMPTÉ DE LA TVA A PAYER

TVA BRUTE			Base hors t
08	Taux 19,6 %.....	0206	
09	Taux 5,5 %.....	0105	
9B			
Opérations réalisées dans les DOM			
10	Taux normal 8,5 %.....	0201	
11	Taux réduit 2,1 %.....	0100	
12			
Opérations imposables à un autre taux (France métropolitaine ou DOM)			
13	Anciens taux.....	0900	
14	Opérations imposables à un taux particulier (décompte effectué sur annexe 3310 A).....	0950	
15	TVA antérieurement déduite à reverser.....		
La ligne 11 ne concerne que les DOM Les autres opérations relevant du taux de 2,1 % continuent d'être déclarées sur l'annexe 3310 A			
16			Total de la TVA brute due (lignes 08 à 15)
17			Dont TVA sur acquisitions intracommunautaires
18			Dont TVA sur opérations à destination de Monaco
TVA DÉDUCTIBLE			
19	Biens constituant des immobilisations		
20	Autres biens et services		
21	Autre TVA à déduire		
22	Report du crédit de TVA appaissant ligne 21 de la précédente déclaration..... (A convertir en euros si ce crédit est en francs)		

23 Indiquer ici le pourcentage de déduction applicable pour la période s'il est différent de 100 % 	24 Total TVA déductible (lignes 19 à 22)
CRÉDIT	TVA A PAYER
25 Crédit de TVA (ligne 24 - ligne 15) 0705 0	28 TVA nette due (ligne 15 - ligne 24)
26 Remboursement demandé sur formulaire n° 3519 joint 8002	29 Taxes assimilées calculées sur annexe n° 3310 A
27 Crédit à reporter (ligne 25 - ligne 26) 8003 0 <i>(cette somme est à reporter ligne 21 de la prochaine déclaration)</i>	30 Sommes à imputer y compris acomptes congés
Attention ! Une situation de TVA créditrice (ligne 25 servie) ne dispense pas de paiement des taxes assimilées déclarées ligne 29.	31 Sommes à ajouter y compris acomptes congés
	32 Total à payer (lignes 28+29-30+31) <i>(n'oubliez pas de joindre le règlement correspondant)</i>

Les dispositions des articles 34, 35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent. Elles garantissent, pour l'accès aux données, un droit d'accès et un droit de rectification.

Si vous réalisez des opérations intracommunautaires, pensez à la déclaration d'échanges de biens à souscrire auprès de la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects.



N° 3310 - CA3

--	--	--

0032	
0033	
0034	
0037	

axe	Taxe due
	0
	0

0600	
0035	
0038	

--

0703	
0702	
0059	
8001	

	0
	0
9979	
9989	
9999	
	0

Sur les données vous concernant, après

ndirects (Cf. notice de la déclaration CA3)

BORDEREAU RÉCAPITULATIF DES COTISATIONS

(ART R243-13 DU CODE DE LA SECURITE SOCIALE)

N° 11239*02

UNION DE RECOUVREMENT DES COTISATIONS DE SÉCURITÉ SOCIALE ET D'ALLOCATIONS FAMILIALES

	N° SIREN / SIRET
	PÉRIODE
	N° PIECE JUSTIFICATIVE
	N° URSSAF

DATE LIMITE DE RÉCEPTION

CADRE 1		NOMBRE DE SALARIES (A REMPLIR DANS TOUS LES CAS)			
- AYANT PERÇUS LES SALAIRES DÉCLARÉS CI-DESSOUS					
- INSCRITS AU DERNIER JOUR DE LA PÉRIODE					

PÉRIODE D'EMPLOI

DATE VERS DES
SALAIRES

--	--	--	--	--	--	--

CADRE 2 DÉCOMPTÉ DES COTISATIONS DUES en EUROS[illegible]

T totalité des salaires P salaires plafonnés

BORDEREAU CERTIFIÉ EXACT, Le	CADRE 3	SI VOUS N'AVEZ PAS OCCUPÉ DE PERSONNEL PENDANT LA PÉRIODE CONSIDÉRÉE
	Indiquez ☐ J'AI CESSÉ TOTALEMENT MON EXPLOITATION À COMPTER DU : ☐ JE CONTINUE MON ACTIVITÉ SANS PERSONNEL DEPUIS LE : ☐ DÉFINITIVEMENT (OU SANS INTENTION D'EN REPRENDRE À TRÈS BREF DÉLAI) : SUSPENDEZ MON COMPTE, J'EN REDEMANDERAI LA RÉOUVERTURE LE CAS ÉCHÉANT ☐ TRÈS TEMPORAIREMENT, MAINTENEZ MON COMPTE, CE QUI SUPPOSE L'ENVOI DE VOS BORDEREUX ET DE MA PART UNE RÉPONSE APPROPRIÉE DANS LES DÉLAIS	
Cachet et signature de l'employeur		

TOTAL DES COTISATIONS

DÉDUCTION

MONTANT À PAYER

--	--	--	--	--	--	--

CET IMPRIMÉ DOIT ÊTRE RETOURNÉ DANS TOUS LES CAS, MÊME EN L'ABSENCE DE VERSEMENT, SOUS PEINE DE SANCTIONS, VISÉES À L'ARTICLE R-243-16 DU CODE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

IMPORTANT

AFIN DE FACILITER LA GESTION DE VOTRE COMPTE, NE DETACHEZ CE COUPON ET PORTEZ ICI LE MONTANT DE VOTRE PAIEMENT EN EUROS

--	--	--	--	--	--	--	--

LIGNE RESERVÉE A L'URSSAF

--	--	--	--	--	--	--

N° SIREN / SIRET

PÉRIODE

N° PIECE JUSTIFICATIVE

N° URSSAF

DATE LIMITE D'ENVOI DU VERSEMENT

Décision d'approbation des comptes annuels du gérant de la SARL BIMMO

SARL *BIMMO*

Société à responsabilité limitée

Au capital de 15.000 euros

Siège social : *6 rue de l'Europe 51300 Vitry en perthois*

Registre du commerce et des sociétés de *chalons en champagne*

Décision du gérant du *10 mai 2018*

Le 10 mai 2018

A Vitry en perthois

Le soussigné BAILLEUX jean-patrice gérant de la société *SARL BIMMO* a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le *31 décembre 2017* et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

Il a pris les décisions suivantes

PREMIERE DECISION

Le gérant et les associés approuvent les comptes annuels de l'exercice clos le *31 décembre 2017*, qui se traduisent par un bénéfice de *0* euros.

Ils approuvent les opérations traduites dans ces comptes.

DEUXIEME DECISION :

Le gérant et les associés décident d'affecter le résultat de l'exercice qui s'élève à *0* euros de la manière suivante :

A la réserve légale à hauteur de *5 %*, *0* euros.

Aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION

Le gérant et les associés, en application des dispositions de l'article L 223-19 du Code de commerce, déclarent avoir conclu ou exécuté les conventions réglementées suivantes :

- Conventions conclues au cours de l'exercice écoulé :

Il n'a été conclu aucune convention de ce type au cours de l'exercice écoulé.

- Conventions conclues au cours d'exercices antérieurs et qui se sont continuées lors de l'exercice écoulé :

Il n'a été poursuivi aucune convention de ce type au cours de l'exercice écoulé.

De tout ceci dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le gérant et répertorié sur le registre des décisions

Le gérant